

**Candidature I-SITE :
le Conseil d'administration d'Université Paris-Est approuve
le repositionnement de la trajectoire institutionnelle du projet**

Lors de sa séance du 19 juillet 2016, le Conseil d'administration de la Communauté d'Universités et Établissements (Comue) Université Paris-Est (UPE) a approuvé le repositionnement de la trajectoire institutionnelle de son dossier I-Site avec 23 voix favorables, 2 abstentions et 13 voix défavorables.

Le resserrement du périmètre institutionnel de la candidature, intégrant fortement l'École des Ponts ParisTech, ESIEE Paris et l'UPEM et impliquant les deux EPST membres d'UPE (CNRS, Ifsttar), vise la création d'une « université cible » visible à l'international sur ses thématiques d'excellence. Conformément aux objectifs fixés par l'appel à projets, il permettra de « conforter dans la durée une dynamique de transformation et de structuration qui fasse évoluer le morcellement excessif hérité du passé entre universités, grandes écoles et organismes de recherche et soutienne l'émergence d'un nouveau paysage universitaire »¹.

Cette nouvelle trajectoire stabilise et crédibilise la candidature d'Université Paris-Est de manière à la hisser au niveau d'exigence requis, notamment au regard des différentes appréciations et recommandations du jury international. Dans sa délibération, le Conseil d'administration rappelle que cette décision conduit à retravailler le projet scientifique pour le mettre en cohérence avec le volet institutionnel du projet. Il souhaite toutefois que le nouveau projet préserve toutes les possibilités que s'y associent des sous-ensembles du pôle Santé & Société d'Université Paris-Est, avec l'accord de leurs institutions de tutelle, notamment sur les interactions entre la santé, la ville et son environnement.

Le repositionnement de la candidature n'a pas vocation à remettre en cause le périmètre de la politique de site sur l'Est parisien, tel qu'il est reflété dans la composition de la Comue. Il convient de marquer la distinction entre le projet I-Site et l'établissement Comue qui reste chargé de la mise en œuvre des orientations communes, notamment formalisées et contractualisées avec le ministère en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le cadre du Contrat de site pluriannuel 2015-2019. Les appels à projets du Programme Investissements d'Avenir 3 constitueront autant de nouvelles opportunités de collaborations dans l'Est francilien.

Contact presse : Flora Sanchez - Tél : 01 64 15 32 42 / 07 77 20 08 12 - flora.sanchez@univ-paris-est.fr

www.univ-paris-est.fr

¹ <http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissements-d-avenir/appels-a-projets/2015/initiatives-dexcellence-idex-i-site-vague-2/>